



Communiqué de presse – Janvier 2022

HARLAY AVOCATS INTERVIENT COMME CONSEIL DES CEDANTS DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DE RTFKT PAR NIKE

Nike fait un pas de plus dans le monde virtuel en faisant l'acquisition de RTFKT, la marque leader « née dans le métavers ».

RTFKT, fondée en 2019, propose une nouvelle vision de l'avenir de la mode, notamment des baskets, et de l'identité dans le métavers.

RTFKT utilise la blockchain, la réalité augmentée et l'IA générative pour proposer des objets de collection et des articles de mode, qui peuvent être utilisés dans des jeux vidéo ou des mondes virtuels.

Les articles proposés par RTFKT sont vendus en édition limitée, sous forme de NFT (« non fungible tokens »), et peuvent parfois également être produits physiquement. RTFKT redéfinit ainsi les frontières entre valeurs physiques et numériques.

Certains analystes comparent le succès de RTFKT à celui de la marque Supreme. Depuis sa création, RTFKT a développé une communauté étendue et très active de créateurs et de jeunes designers, ainsi que de collectionneurs.

« Nous faisons l'acquisition d'une équipe de créateurs très talentueuse avec une marque authentique et connectée. Notre plan est d'investir dans la marque RTFKT, de servir et de développer leur communauté innovante et créative et d'étendre l'empreinte et les capacités numériques de Nike » indique dans un communiqué son CEO John Donahoe.

Cette acquisition s'inscrit dans la tendance actuelle d'implantation des marques dans l'univers virtuel. Adidas s'est, à titre d'exemple, récemment lancée dans le métavers en collaboration avec Bored Ape Yacht Club.

Erwann del Do (associé) du cabinet Harlay Avocats, ayant développé une expertise sectorielle dans le domaine des NFT, a conseillé la société RTFKT et ses fondateurs.

Harlay Avocats est en mesure de proposer un accompagnement « full service » au profit des porteurs de projets et des prestataires techniques dans ce secteur.

Avolta Partners (Philippe Rodriguez et Pascal Farrugia) est intervenu en qualité de conseil financier de RTFKT.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Erwann del Do : edeldo@harlaylaw.com

A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles).